AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N°I au BULLETIN n°45 de JUIN I964 — le 5 juin I964

VIGNE

AVERTISSEMENT

Mildiou : renouveler la protection dans les vignobles n'ayant pas reçu de traitement depuis plus de IO jours.

INFORMATIONS

Oïdium : ajouter un soufre ou du dinitrophenylcrotonate à la bouillie antimildiou.

Grêle : nous rappelons que tout vignoble touché par la grêle doit systématiquement recevoir le plus tôt possible un traitement anticryptogamique.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

Tavelures du pommier et du poirier : renouveler le traitement dès réception de l'avis. En cas d'orages importants ne pas attendre l'avertissement pour traiter à nouveau.

Carpocapse des pommes et des poires : dans l'Aube seulement il est bon d'effectuer un traitement avec l'un des produits conseillés par notre Station.

Dans les autres départements attendre un avis ultérieur, le vol ne faisant que commencer.

INFORMATIONS

Oïdium du pommier : profiter de l'éclaircissage des fruits pour éliminer les pousses oïdiées du verger. Après cette opération, effectuer un traitement spécifique anti-oïdium en mouillant abondamment.

Acariens : surveiller attentivement les vergers et traiter s'il y a nécessité. Les conditions climatologiques sont favorables à ces parasites.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

DLP -9-6-64 3(5

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P99